

**Lettre Internet spéciale AESH du SNUipp-FSU 66  
du samedi 9 octobre 2021**

**Mon adhésion 2021/2022, je m'en occupe maintenant !  
J'adhère au SNUipp-FSU [Ici](#) ou [Là](#)**



**AG intersyndicale AESH**

Les organisations FSU 66, FNEC-FP-FO 66, CGT Educ'action 66, SUD éducation 66-11 jugent nécessaire de poursuivre et d'amplifier la mobilisation pour :

- augmenter les rémunérations de toutes et tous les AESH sur toute la carrière, avec comme objectif l'alignement sur la grille de catégorie B ;
- leur garantir la possibilité de contrats à temps complet pour vivre dignement de leur travail ;
- abandonner les PIAL et la politique de mutualisation des moyens ;
- créer un véritable statut de la Fonction publique pour reconnaître le métier d'AESH ;
- donner accès à des formations qualifiantes à la hauteur des missions d'inclusion ;
- recruter les AESH qui font encore défaut pour permettre aux élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement à la hauteur des besoins.

**AG intersyndicale AESH**  
**Mercredi 13 octobre à 14 heures**  
**CGT Union Départementale**  
**Rue de la Garrigole 66000 Perpignan**

Les mobilisations des AESH, ainsi que les interventions des organisations syndicales, ont contraint le ministère à ouvrir les discussions sur les salaires des AESH et à concéder une avancée en instaurant une grille de rémunération à avancement automatique. C'est un élément qui doit permettre de supprimer les inégalités de traitement selon les académies. Mais elle ne correspond pas aux revendications immédiates d'une réelle revalorisation salariale, de création d'un corps de fonctionnaires et d'amélioration des conditions de travail, notamment avec l'abandon des PIAL, le recours généralisé aux notifications mutualisées.

Ces revendications restent pleinement d'actualité !

Alors,

## Toutes et tous en grève le mardi 19 octobre !



Lire le tract [ici](#)

### Précisions concernant le service minimum d'accueil et le droit de grève

Vous n'êtes pas tenu de déclarer votre intention de faire grève dans le cadre du SMA. Vous exercez votre droit de grève dans les conditions de droit commun. Vous n'êtes pas soumis à l'obligation de déclaration prévue à l'article L. 133-4 du code de l'éducation dans le cadre du service minimum d'accueil. Cet article vise les seules personnes exerçant des fonctions d'enseignement dans une école maternelle ou élémentaire

## Réunion d'information syndicale pour les AESH et AVS du 1<sup>er</sup> degré

Le SNUipp-FSU 66 organise une réunion d'informations syndicales (RIS) pour les personnels AVS et AESH le **mardi 23 novembre 2021 de 14h à 17h, à Perpignan**. Nous vous invitons à vous y rendre nombreux.

Pour plus d'informations, cliquez [ICI](#)

Pour vous inscrire, cliquez [là](#)

## Stage syndical « Enseignants et AESH, comment travailler ensemble ? » Le mardi 8 février 2022 de 9h à 17h

Nous vous donnerons plus d'informations à ce sujet très vite.

## L'équipe du SNUipp-FSU 66 pour 2021/2022 !

Pour nous joindre : [snu66@snuipp.fr](mailto:snu66@snuipp.fr) ; [04 68 50 78 44](tel:0468507844)

Nos permanences au siège du SNUipp-FSU 66 (18, rue Condorcet à Perpignan) :

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 17h
- le mercredi matin de 9h à 12h



### Se (re)syndiquer au SNUipp-FSU !

Le SNUipp-FSU 66, c'est une équipe de 10 militants, collègues enseignant.es dans le département, déchargé.es d'une partie de leur temps de classe, qui se mettent au service des autres. Cet engagement, ils l'ont sur le temps de classe mais aussi et très largement en dehors pour accompagner des collègues convoqué.es par l'administration, répondre aux multiples mails, participer à des réunions, informer, renseigner, siéger dans les différentes instances, ... La force du SNUipp-FSU 66, c'est de pouvoir compter sur ses militants mais aussi sur les 25 membres du

conseil syndical, ainsi que sur l'ensemble de ses syndiqué.es, pour élaborer les actions et les différents positionnements du syndicat sur tous les sujets d'actualité.

Rappel : 66% de la cotisation est déductible des impôts sous forme de crédit d'impôt.

**Je me syndique [ICI](#)**

*Mail : [snu66@snuipp.fr](mailto:snu66@snuipp.fr) SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>*

*SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>*

*compte twitter : [@snuipp66](#) Facebook*

*TEL : 04.68.50.78.44*

***Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquez ?](#)***

**5 élu(e)s sur 7 à la CAPD**